

Communiqué de Presse

Le 13 JUIN 2018



GreenFee conseille la cession du parc éolien Port Saint Louis du Rhône (21,25MW)

Parc emblématique à plus d'un titre, ce parc éolien de 25 turbines VESTAS V52/850 représente l'un des sites les plus importants de France en nombre d'éoliennes, en tous cas le plus important de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Porté par la ville de Port Saint-Louis du Rhône, développé, installé et géré par Mistral Energie, ce site s'étend sur 5,5 km. Il est composé de 25 éoliennes de 75 m de haut, disposées le long de la berge du canal de navigation du Rhône au port de Fos-sur-Mer. Il totalise une puissance de 21,25 MW pour une production 52 millions de kw/h. Il dispose d'une capacité supplémentaire de connexion au réseau de 10MW.

Le contrat d'achat OA EDF étant échu en 2020, les dirigeants ont souhaité valoriser ce parc sur le marché.

« Nous voulions nous rapprocher d'un opérateur qui soit en capacité de donner une extension de vie à ce parc et nous avons trouvé une réponse dans l'offre de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). L'intervention de GreenFee a été une aide précieuse dans la négociation et les modalités de cession. Nous sommes très satisfaits de cet accord » déclarent les dirigeants de Mistral Energie.

A propos de GreenFee

GreenFee accompagne les producteurs d'énergie renouvelable, les collectivités locales et les projets citoyens dans le financement structuré et participatif personnalisé de projets d'énergie renouvelable ainsi que la cession et acquisitions de centrales à construire et en exploitation.

GreenFee est présent sur le marché des énergies renouvelables en France (Eolien, Photovoltaïque, Biomasse, Micro hydraulique)

GreenFee met son énergie à disposition de la Vôtre.